

L'Adresse—M. MacEachen

tenait les pensions à un niveau si bas avec le résultat obtenu par le gouvernement libéral, à l'époque de l'ancien premier ministre ainsi que du premier ministre actuel (M. Trudeau). La Chambre des communes est appelée à voter pour mettre ces gens-là au pouvoir, en tenant compte de ce résultat ainsi que du fait qu'ils n'ont pas su nous dire ce qu'ils envisagent de faire.

L'hon. M. Hees: Racontez-nous quand «Harris les six piastres» a augmenté les pensions à \$46.

L'hon. M. MacEachen: Je regrette que le très honorable député de Prince-Albert ne soit pas à son fauteuil.

M. Forrestall: Vous devriez vous en réjouir.

L'hon. M. MacEachen: Il connaît bien cette période parce que c'est au cours de ces années qu'il a cultivé l'art de la connivence dont il nous a fait une parfaite démonstration dans son remarquable discours de la semaine dernière. C'est au cours de la législature de 1962-1963 que nous avons tous assisté ici à la grande collusion entre le très honorable député et les Créditistes. Le premier ministre nous a dit alors que c'était une solution honorable. Il était honorable de prolonger la durée de la législature et pour ce faire, il obtint l'appui du Crédit social.

L'hon. M. Hees: Vous savez qu'il ne l'a pas cherché et qu'il ne l'a pas reçu. Dites la vérité, Allan. Le discours est minable, mais au moins, dites la vérité.

L'hon. M. MacEachen: Le parti crédit social a constamment prolongé la vie de ce gouvernement-là à chaque vote, sauf lors de la mise aux voix de ses propres motions, et ce jusqu'au 5 février 1963.

L'hon. M. Hees: Parlez-nous de la fois où vous étiez en faveur de l'argent factice.

L'hon. M. MacEachen: Lors du jour fatidique...

L'hon. M. Hees: Vous rappelez-vous ce jour-là? Quel vote honorable, n'est-ce-pas?

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est expiré. Il peut cependant être prolongé du consentement unanime.

Des voix: D'accord.

M. Bell: Monsieur l'Orateur, selon l'ancienne pratique, on pourrait donner au ministre cinq à dix minutes de plus pour terminer ses observations. Cela nous conviendrait cette fois-ci, mais nous ne voudrions pas que cela dure toute la journée.

M. l'Orateur adjoint: On a accordé au ministre quelques minutes de plus.

L'hon. M. Hees: Parlez-nous cinq minutes de plus de «Harris les six piastres» et du vote sur l'argent factice. Vous en étiez si fier à l'époque.

L'hon. M. MacEachen: Je dois dire que j'ai reçu très peu de collaboration de la part de l'opposition pendant mon discours, mais j'ai cru important de mentionner que l'histoire n'a pas débuté avec l'ouverture de la vingt-neuvième

[L'hon. M. MacEachen.]

législature et que les gouvernements minoritaires ont déjà existé. Nous avions un gouvernement minoritaire en 1962 et 1963. Le gouvernement du très honorable député de Prince-Albert a survécu grâce à l'appui du Crédit social jusqu'au 5 février 1963, lorsqu'entre six et huit heures le chef du parti du Crédit social a changé d'idée. Qu'est-il arrivé? Je vais vous dire ce qui est arrivé.

Le très honorable député de Prince-Albert l'a fait tomber du lit entre six et huit heures ce soir-là et il a changé son vote. Avant six heures, il avait dit qu'une élection précipitée à cette époque par les événements des trois derniers jours et traduisant des sentiments anti-américains serait une tragédie pour le Canada. Monsieur l'Orateur, c'était avant 6 heures. Après 8 heures, il a proposé un sous-amendement.

• (1500)

M. Fairweather: C'était avant que vous l'approchiez.

L'hon. M. MacEachen: Ceci a renversé le gouvernement d'alors et, d'ailleurs...

L'hon. M. Hees: Qu'est-ce que tout cela prouve?

L'hon. M. MacEachen: Cela prouve un certain nombre de choses.

L'hon. M. Hees: Nommez-en une. Allons, citez-nous une chose que cela prouve. Vous savez que cela ne prouve rien, sauf que vous êtes en pleine euphorie.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, ceci prouve simplement que ce qui était alors honorable pour le très honorable député de Prince-Albert est aujourd'hui ignoble parce qu'il ne bénéficie pas de l'appui des députés de la Chambre qui l'avaient alors maintenu au pouvoir. Cela nous apprend une autre chose...

L'hon. M. Hees: Attention à votre voix, Allan, vous vous excitez. Ne laissez pas votre voix s'altérer. Pensez à votre santé.

L'hon. M. MacEachen: C'est instructif d'une autre manière, monsieur l'Orateur, car le très honorable député de Prince-Albert a parlé l'autre jour de «doctrines constitutionnelles monstrueuses».

M. Fairweather: Elles ont été modifiées au cours de la fin de semaine.

L'hon. M. MacEachen: Il est évident qu'il puise beaucoup à sa propre expérience. Il a été battu ce soir du 5 février. Il avait convoqué le Parlement au mois de septembre précédent, sans toutefois que ce dernier siège pendant toute cette période, à cause d'une suspension relativement longue, et son gouvernement est tombé le 5 février. Il avait été soutenu à l'égard d'environ huit motions de fond qui constituaient des motions de confiance mais, autant que je me le rappelle, il n'avait pas abandonné. Il n'avait pas dit «C'est fini»; il s'était présenté chez le gouverneur général et avait obtenu la dissolution. Lorsque le chef du Nouveau parti démocratique avait pris la parole ce soir-là, il avait conclu en disant: «Laissons le peuple en décider»; le chef du parti du Crédit Social avait dit «Laissons le peuple en décider» et le très honorable premier ministre avait obtenu la dissolution et appelé le peuple aux urnes.